

Conseil d'école n°1 année scolaire 2017/2018

Ecole maternelle Henri Matisse

lundi 6 novembre 2017

1 / Présentation des membres du conseil d'école :

Parents élus :

Classe de Mme Martineau et Mme Ferrand :

Mme Pineau Meiche

Classe de Mme Méneau :

M. Le Guillou

Classe de Mme Verrier et Mme Lhérault:

Mme Boivin

Mme Sauvé (absente excusée)

Mme Tireau (absente excusée)

Classe de Mme Mérit :

Mme Gouyer Bensoussan

Mme Thébault (absente excusée)

Classe de Mme Leroy

Mme Davoine

Mme Arnould

Mme Dufour

Représentants de la mairie :

Mme Minisini : adjointe chargée des affaires scolaires

M Baligand : maire

Atsem : Mme Péres

Enseignantes : Mme Verrier, Mme Martineau, Mme Leroy, Mme Mérit, Mme Méneau, Mme Ferrand (absente excusée), Mme Lhérault (absente excusée)

Madame l'inspectrice, Mme Bouvet, absente excusée

Résultats des élections : nombre de parents inscrits sur la liste électorale : 277

Nombre de votants : 116

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9

Taux de participation : 41,88%

Il y avait 2 listes : 1 liste a obtenu 6 sièges et l'autre liste 4 sièges.

Les 5 sièges de titulaires ont donc été pourvus et il y a 5 suppléants.

2 / Rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

3 / Structure pédagogique :

5 classes :

PS : Mme Mérit = 30 élèves

PS/MS : Mme Martineau et Mme Ferrand = 30 élèves

PS/MS : Mme Leroy = 30 élèves

GS : Mme Méneau = 30 élèves

MS/GS : Mme Verrier et Mme Lhérault = 29 élèves

Effectif total de l'école : 149 élèves.

Prévisions effectifs PS pour la rentrée 2017 : 35 enfants nés en 2015 et inscrits sur les listes en mairie. Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2018 auront lieu aux mois de janvier et février 2018. (Envoi d'un courrier aux familles concernées et affichage à l'école et à la mairie). Nous ferons un point sur l'avancée des inscriptions au cours du 2nd conseil d'école.

4/ Rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018

Débat avec les parents élus, les représentants de la mairie et l'équipe enseignante.

Le 23 novembre : un conseil d'école exceptionnel réunira les conseils d'école des écoles pour un vote de chaque partie concernant cette question dont la décision devra être communiquée le 30 novembre

La mairie : un questionnaire a été distribué aux familles (créé avec les parents élus)

La question sera délibérée lundi 13/11 en mairie : les élus auront à choisir en prenant en compte l'intérêt des enfants.

2 communes sont déjà passées à la semaine de 4 jours : sur la communauté de communes la tendance tend plutôt vers un retour à la semaine de 4 jours.

A prendre en compte également dans la décision le remaniement de l'ALSH qui est en cours de négociation.

Les aides de l'Etat seront maintenues et reconduites pour l'année prochaine mais obligation d'avoir des personnes non-bénévoles pour assurer l'animation TAP (personnel qualifié donc plus coûteux).

Les enseignantes :

Une fatigue constatée chez les enfants à partir du jeudi depuis le passage à la semaine de 4,5 jours.

Les apprentissages dispensés le mercredi matin sont néanmoins plus bénéfiques aux enfants que ceux pratiqués en fin de journée (si rallongement de la journée d'école, fatigue des enfants). Les avis sont donc partagés.

Les parents :

Les parents élus sont partagés, certains pensent que dans l'intérêt des enfants le retour à la semaine de 4 jours est la solution la meilleure (possibilité de se reposer le mercredi matin), mais le côté financier peut être compliqué pour les familles (problème de garde, inscription au centre de loisirs) et pour d'autres parents la semaine de 4,5 jours est plus adaptée au rythme et besoins des enfants.

Certains enfants allant au collège auront connu plusieurs rythmes scolaires différents si passage à la semaine de 4 jours.

Les activités extra- scolaires ou rendez-vous médicaux sont reportés le soir et nuisent au travail personnel à la maison pour les élèves plus grands.

5/Projet d'école :

Le projet d'école a été présenté en juin 2016 au cours du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2015/2016, il a été validé par l'inspectrice en mai 2016.

Présentation du projet d'école:

Présentation des 2 fiches actions pour l'année scolaire 2017/2018 :

1/ liaison gs/cp

2/ prix des Incorruptibles

6/ Activités, projets, sorties, spectacles.

- Nous nous rendons au gymnase 1 fois par semaine et par classe, voire 2 du fait que la salle de motricité fasse office de dortoir pour les MS
- Spectacle de Noël : le jeudi 30 novembre 2017 « Noël à la ferme». Offert par la mairie, à l'école.
- Le mercredi matin des parents viennent jouer dans toutes les classes (jeux mathématiques)
- Un second spectacle aura lieu au printemps 2017, offert par l'APE : date à définir
- Une sortie à la bibliothèque de la commune est prévue pour chaque classe : 1 trimestre pour toutes les classes (1^{ère} sortie en décembre)
- Pas de rencontre sportive pour les classes de Mmes Verrier/Lhérault et Mme Méneau car il y a 11 séances de piscine pour les GS (de décembre à mars) à titre exceptionnel pour cette année.
- Fête du printemps 30/03: thème retenu : la peur
- Une sortie de fin d'année sera organisée pour chaque classe PoneyClub pour Pascale Leroy, à définir pour les autres classes qui iront visiter une ferme et feront une sortie de fin d'année.
 - Une exposition sera mise en place le jour de la fête des écoles le 23/06 (dans la salle de motricité) : le thème de cette exposition sera la peur.

7/ Subvention et financement :

Mairie : le budget mairie pour l'année 2017 :5625,00€

Reste au 06/11/2017 : 1000 €

Nous avons quelques commandes à passer avant fin novembre.

Coopérative scolaire :

Il restait au 31/08/201 : +4963.93€

Détail : les coopératives individuelles des élèves ont été encaissées (15€ par enfant pour l'année scolaire).

Avec l'argent de la coopérative scolaire : achat de matériel pour la fête des parents, jeux, ingrédients pour cuisiner, paiement de l'entrée de la sortie à la ferme = 5€ ...pour les classes ou pour l'école.

Association des Parents d'élèves :

L'APE, pour cette année, financera donc le spectacle de printemps 2018 pour (environ 750 euros) et les entrées pour les sorties scolaires de fin d'année (environ 1100 euros en juin 2018).

8/ Règlement intérieur :

Présentation et lecture du règlement intérieur.

Une modification a été apportée pour l'horaire de la récréation (15h15/15h35)

Il sera désormais affiché dans l'école et accessible sur le site de la mairie.

Le règlement de l'école a été adopté à la majorité moins une abstention.

9/ Exercice de sécurité et de confinement :

Un exercice incendie a été réalisé le 28 septembre 2017 à 9h00: tout s'est très bien passé, les enfants ont été regroupés sur le trottoir du parking de l'école classe par classe. Evacuation de l'école en 3 minutes 12, ce qui est très bien car il faut une évacuation en moins de 5 minutes.

Les exercices incendie sont inscrits dans le registre de sécurité de l'école (boîte rouge à l'entrée de l'école).

Nous avons réalisé un exercice de confinement le jeudi 19 octobre à 9h05 : l'objectif était de se cacher en cas d'intrusion dans l'école.

Dans chaque classe les enfants sont restés silencieux pendant 5 minutes. Nous avons expliqué aux enfants que nous allons jouer à cache-cache et qu'il ne fallait pas qu'on nous trouve.

10/ Activités pédagogiques complémentaires :

Les APC ont lieu le midi de 11h45 à 12h15 du lundi au jeudi, les groupes d'élèves qui viennent en soutien s'engagent pour 3 semaines, uniquement pour les moyens et les grands. Il y a 4 groupes à chaque séquence. Nous ne prenons que les enfants pour lesquels nous avons l'accord des parents (une feuille est donnée avant chaque période de soutien aux enfants concernés).

Selon les besoins les enfants viennent en APC pour avoir une aide sur certaines difficultés rencontrées en classe sur des points précis des programmes ou bien pour continuer un travail autour d'un projet de classe ou d'école.

11/ TAP :

Les TAP seront payants si le rythme scolaire est maintenu à 4,5 jours.

12/ Questions diverses :

Y'a-t'il un apprentissage à l'école concernant le moment d'hygiène aux toilettes ?

Ceci n'est pas un apprentissage de l'école mais des parents.

De plus les enfants sont accompagnés par une Atsem.

Est-il prévu une ouverture de classe pour la rentrée prochaine car les effectifs sont élevés ?

Cela dépend des effectifs qui ne sont pas connus à ce jour.

Le sujet du tarif dégressif du prix des repas pour les familles a-t- il été évoqué en commission cantine. ?

Réponse de la mairie : oui le sujet a été évoqué et le tarif actuel est maintenu .

Question des Atsem : le service à la cantine est très difficile du fait du gros effectif (environ 90 enfants quand les deux services sont réunis) et beaucoup plus de petits qui ne sont pas autonomes pour manger.

La mairie envisage t'elle le recrutement d'une personne supplémentaire ?

Réponse de la mairie : cela n'est pour le moment pas envisageable d'un point de vue financier

Fin de séance à 20h30.

Dates à retenir pour les prochains conseils d'école :

Conseil d'école exceptionnel avec l'école élémentaire pour la question des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018 : jeudi 23/11/2017 à 18h00

2nd conseil d'école : mardi 20/02/2018 à 18h30

3^{ème} conseil d'école : jeudi 14/06/2018 à 18h30

